

Cent soixante-cinquième session du Conseil

Point 11 – Rapports des cent quatre-vingt-deuxième et cent quatre-vingt-troisième sessions du Comité financier

J'ai le plaisir de vous présenter les rapports des cent quatre-vingt-deuxième et cent quatre-vingt-troisième sessions du Comité financier. Ces rapports présentés au Conseil figurent respectivement dans les documents CL 165/19 et CL 165/11. En outre, le document CL 165/LIM/2 mis à la disposition du Conseil donne des informations actualisées sur l'état des contributions courantes et des arriérés au 23 novembre 2020.

Le Conseil est invité à approuver les rapports des cent quatre-vingt-deuxième et cent quatre-vingt-troisième sessions du Comité financier.

Tandis que la cent quatre-vingt-troisième session portait sur des thématiques relevant du mandat de la FAO, la cent quatre-vingt-deuxième session était une session extraordinaire consacrée à des questions intéressant le Programme alimentaire mondial (PAM). Notre rapport sur les questions intéressant le PAM a également été soumis au Conseil d'administration du PAM, pour examen.

À sa cent quatre-vingt-troisième session, le Comité financier a examiné la situation financière de l'Organisation, les ressources humaines, le contrôle et d'autres questions relevant de son mandat (voir le document CL 165/11). Je tiens à mettre l'accent sur les questions suivantes, auxquelles le Conseil est invité à donner suite.

Pour ce qui est de l'examen de la situation financière de l'Organisation par le Comité, le Conseil est invité à prier instamment les Membres de verser ponctuellement et dans leur intégralité les contributions mises en recouvrement.

En ce qui concerne l'examen des comptes vérifiés de la FAO pour 2019 par le Comité, le Conseil est invité à approuver le projet de résolution, en vue de l'adoption, par la Conférence, des comptes vérifiés de la FAO pour 2019, tels qu'ils figurent au paragraphe 13 du document CL 165/11.

S'agissant de l'examen de la composition du Comité consultatif de contrôle de la FAO par le Comité, le Conseil est invité à approuver la prolongation du mandat de M. Gianfranco Cariola au Comité consultatif de contrôle de la FAO, pour une dernière période de trois ans.

En ce qui concerne l'examen de la version actualisée du mandat du Comité consultatif de contrôle de la FAO par le Comité, le Conseil est invité à approuver la version actualisée du mandat du Comité consultatif de contrôle de la FAO qui est proposée.

Enfin, le Conseil est invité à prendre note des indications que le Comité financier a données à la Direction sur toutes les autres questions qui relèvent de son mandat et qui ont été examinées par le Comité à sa cent quatre-vingt-troisième session.

Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant nos rapports en cas d'interrogations de votre part.

M^{me} Imelda Smolčić Nijers, Présidente du Comité financier